

Informations Organisateur

Nom du club organisateur : N° d'affiliation FFSBF&DA :

Comité départemental de rattachement : Ligue :

Représenté par (Président) :

Tel : E-mail :

Compétition

Nom de l'évènement :

Type de la compétition : individuel par équipe individuelle par équipe en relais

Catégories : mixte masculin et féminines séparés

- de 9 ans - de 12 ans - de 15 ans - de 18 ans - seniors -vétérans

Forme : Duo Assauts

Arme(s) : canne double canne bâton fédéral bâton de Joinville

canne de défense canne chausson canne-fauteuil

Reprises : nombres : durée : arrêts décomptés :

Remarques / précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

Convention

Une Officialisation de Compétition a pour but valoriser votre évènement. Elle est accordée pour 3 ans.

Le CNCCB :

- s'engage à prendre en compte, dans la mesure du possible, votre évènement dans le calendrier national
- s'engage à comptabiliser les points obtenus par les tireurs engagés dans votre évènement dans le Classement National des Tireurs, en fonction du barème en vigueur (cf : *Règlement des Compétitions*)
- se réserve le droit de retirer l'officialisation aux organisateurs s'ils ne respectent pas les conditions du présent dossier.

L'organisateur :

- s'engage à respecter les règlements techniques, de compétitions, d'arbitrage et médical en vigueur
- s'engage à respecter, dans un souci d'harmonisation, le calendrier national (compétitions nationales, officialisées ou autre évènement du CNCCB)
- s'engage à communiquer l'évènement sur <http://agenda.cnccb.net/>, au minimum 2 mois avant sa tenue
- s'engage à respecter toutes les règles de sécurité relatives à l'organisation de manifestations publiques
- s'engage à déclarer à la commission Arbitrage-Compétition (competitions@cnccb.net) le délégué officiel encadrant la compétition et envoyer l'annexe du présent document, au minimum 15 jours avant l'évènement
- s'engage à fournir les résultats de la compétition à la commission Arbitrage-Compétition, ainsi que le listing des tireurs engagés (nom, prénom, date de naissance, numéro de licence et club d'appartenance), dans un délai de 5 jours après la compétition
- veille à ce que tous les compétiteurs présents soient licenciés à la FFSE et DA ou à toutes fédérations étrangères associées à la Fédération Internationale de Savate boxe française, pour la saison en cours.

Pièces à fournir

- règlement de la compétition (lors de la première demande d'Officialisation de Compétition)
- une déclaration des officiels à chaque édition (Annexe)

Annexe

Le Délégué Officiel

Le délégué officiel en charge d'une compétition officialisée doit être inscrit sur la liste des D.O. du CNCCB, de la saison sportive en cours.

Nom, prénom :

Tel : **E-mail :**

Les Juges-Arbitres

Il est demandé aux organisateurs de confier l'arbitrage des rencontres de leur compétition à des juges/arbitres régionaux ou nationaux, stagiaires ou diplômés.

Je soussigné,, responsable de l'organisation de la compétition, certifie sur l'honneur, que la compétition officialisée organisée répondra aux critères d'officialisation indiqués dans la présent dossier.

- Respect des règlements
- Communication de l'évènement
- Transmission des résultats et de la liste des tireurs engagés

Signature du président

Cadre réservé à la commission Arbitrage-Compétition (délai maximum de réponse : 15 jours)

Officialisation		Nom du responsable	Signature
Accordée	Refusée		
Date :			